

Bloc de compétences BC03.01

Prévention et sécurité au domicile

Bloc commun aux certifications

Assistant maternel / Garde d'enfants / code RNCP 34691

Assistant de vie dépendance / code RNCP 34690

Employé familial / code RNCP 34692



COMPÉTENCES ATTESTÉES

METTRE EN PLACE DES ACTIONS DE PRÉVENTION ET DE SÉCURISATION DE L'HABITAT POUR ASSURER LA SÉCURITÉ DES ENFANTS ET DES ADULTES

- Repérer les dangers et les risques domestiques à l'intérieur et à l'extérieur du domicile afin de garantir la sécurité des personnes accompagnées
- Prévenir ces risques en proposant des aménagements ou l'installation d'équipements
- Utiliser les applications liées à la domotique notamment afin de sécuriser le domicile
- Passer le relais aux professionnels compétents si nécessaire

METTRE EN PLACE DES ACTIONS DE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS AU DOMICILE DU PARTICULIER EMPLOYEUR OU À SON PROPRE DOMICILE AFIN DE SÉCURISER SON INTERVENTION

- Identifier les risques professionnels : les troubles musculosquelettiques, les risques psychosociaux, les risques chimiques, les risques infectieux et les chutes
- Signaler les risques professionnels au particulier employeur
- Prévenir les risques professionnels et veiller à sa propre sécurité : les gestes et postures adaptés, la sécurisation de son espace de travail
- Appliquer les obligations liées aux responsabilités professionnelles

 42 heures

 Étude de situation professionnelle numérique

 Remise d'un certificat de compétence

Prérequis

Connaissance du français courant lu et écrit

Projet professionnel validé pour exercer au domicile du particulier employeur

Capacités physiques nécessaires pour s'occuper d'une tierce personne en toute sécurité

MODULES THÉMATIQUES PRECONISÉS

MIOASEP21 : Organisation, aménagement et sécurisation de l'espace professionnel

Objectifs du module : Détecter les dangers réels ou potentiels du domicile en proposant des solutions de sécurisation et d'aménagement et en tenant compte des besoins de chacun.

Durée : 21 heures - 3 jours

Public : SPE, ASSMAT, DE, Autre public

Éligibilité : CPF - PDC

MIRPSI21 : Prévenir les risques professionnels et sécuriser son intervention

Objectif du module : À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure d'identifier les risques liés à son activité professionnelle et de mettre en oeuvre les actions permettant de préserver son bien-être et sa santé.

Durée : 21 heures - 3 jours

Public : SPE, ASSMAT, DE, Autre public

Éligibilité : CPF - PDC

